

ENGAGEMENT DES ÉTATS EN FAVEUR DE LA TRANSPARENCE

Participation de la société civile au 2^e cycle du processus d'examen de la CNUCC

Six principes

1. Nous publierons un calendrier actualisé du processus d'examen auquel est soumis notre pays
2. Nous communiquerons les informations concernant l'organisme d'examen ou le coordinateur (point de contact)
3. Nous annoncerons la fin de l'examen de pays et indiquerons où trouver le rapport
4. Nous publierons en ligne, sans délai, l'auto-évaluation et l'intégralité du rapport de pays dans une langue officielle des Nations Unies, ainsi qu'un résumé analytique en langues locales
5. Nous organiserons des séances d'information à l'intention de la société civile et des débats publics sur les conclusions du rapport
6. Nous encouragerons publiquement la participation des observateurs de la société civile aux organes subsidiaires de la Conférence



"Nous appelons les États Parties à adopter les six principes garantissant la transparence du processus d'examen de la CNUCC afin de favoriser la participation de la société civile" COALITION UNCAC

En notre qualité d'État Partie à la CNUCC, nous réaffirmons l'importance de la transparence et de la consultation publique dans la lutte contre la corruption. Nous considérons que la société civile peut jouer un rôle essentiel dans la prévention et la lutte contre la corruption dans notre pays. Nous considérons que la société civile peut contribuer à la mise en œuvre efficace des dispositions de la CNUCC, en conséquence nous nous engageons à suivre les six Principes de Transparence pendant le deuxième cycle du processus d'examen de la CNUCC.